



Observatoire de l'Installation Nouvelle-Aquitaine 2019



Enquête auprès des Centres de Formalités des Entreprises

Cette analyse a été réalisée à partir des données recueillies par les Centres de Formalités des Entreprises (CFE) des départements de Nouvelle-Aquitaine, à l'exception de celui de la Vienne. Les données ont été collectées à partir de questionnaires distribués directement aux nouveaux installés lors de leur visite au CFE ou par téléphone ou par retour de courrier.

Avertissement : le questionnaire distribué n'a pas de caractère obligatoire.

Les réponses au questionnaire reposent sur du déclaratif.

Ainsi, on observe une hétérogénéité dans la qualité de remplissage des questionnaires. En effet, il y a parfois des incohérences entre les réponses aux différentes questions. Un travail de correction des bases de données a donc été nécessaire.

De plus, certaines questions n'ont pas été renseignées par tous les individus. Ces derniers apparaissent dans notre analyse dans la catégorie « Non renseignée ».

Données Générales

Dans cette étude, nous nous intéressons uniquement aux nouveaux agriculteurs MSA (ne sont pas retenues les modifications de statut par exemple) et aux installations sans transfert entre époux. Sont donc également exclus ceux dont nous ne disposons pas de l'information sur la caractéristique « transfert entre époux » ou « nouvel exploitant MSA ».

Au moins **2 036 nouveaux installés** répondent à ces critères en 2019 sur les 11 départements.

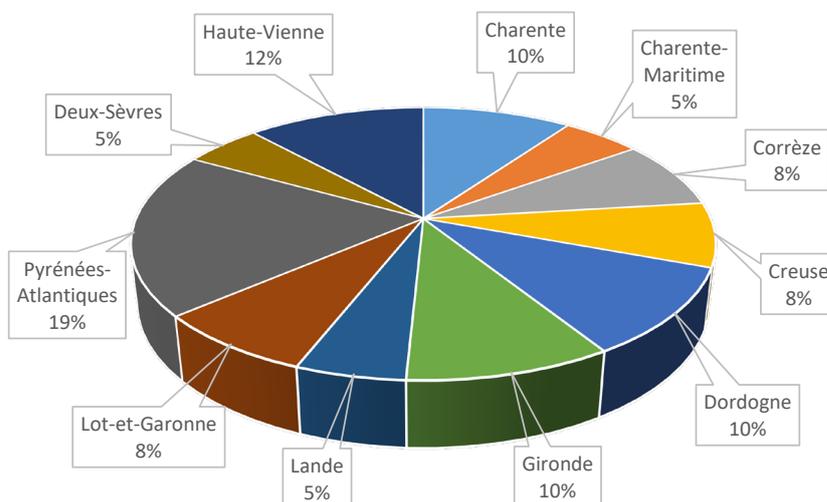
L'ensemble des données qui suivent sont établies sur la base des **2 036 nouvelles installations hors transfert entre époux.**

Répartition départementale des nouveaux exploitants hors transfert entre époux

	2019	2018	Evolution (%)
Charente	200	138	44,9
Charente-Maritime	106	95	11,6
Corrèze	164	200	-18,0
Creuse	155	142	9,2
Dordogne	212	203	4,4
Gironde	197	196	0,5
Landes	105	88	19,3
Lot-et-Garonne	157	168	-6,5
Pyrénées-Atlantiques	397	320	+24
Deux-Sèvres	104	112	-7,1
Haute-Vienne	239	276	-13,4
Nouvelle-Aquitaine	2 036	1 938	+5

C'est dans les Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne et Dordogne qu'est recensé le plus grand nombre de nouvelles installations, hors transfert entre époux, tout âge confondu.

Répartition départementale des 2 036 nouveaux inscrits CFE en 2019



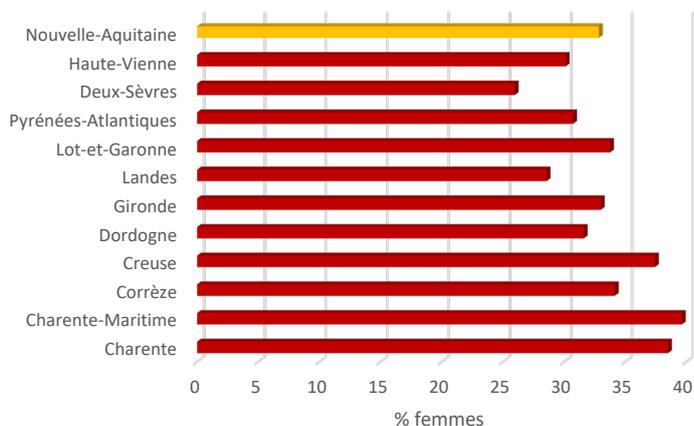
33 % de femmes nouvellement installées en Nouvelle-Aquitaine

Sur les 2 036 nouvelles installations, 33 % sont des femmes (669).

- Par rapport à 2018, il y a une légère diminution des installations de femmes (35,8 % du total renseigné en 2018).
- En Charente-Maritime, cette proportion atteint les 40 %. En Deux-Sèvres les femmes représentent 26 % de l'ensemble des nouvelles inscriptions.



2019 : Part des femmes dans les nouvelles installations



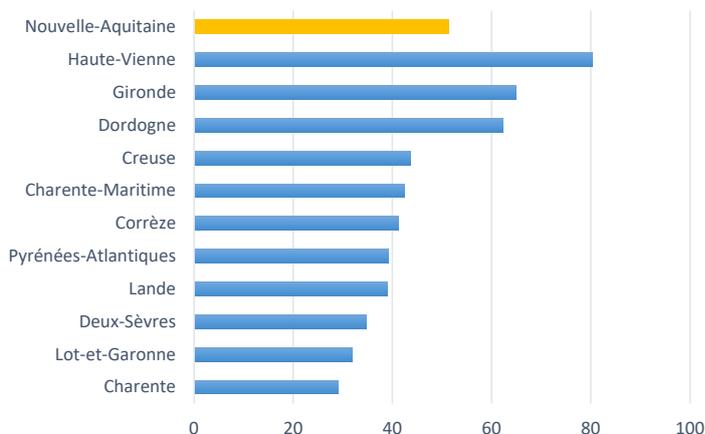
Autant d'installation dans le Cadre familial qu'en dehors du cadre familial

En moyenne, toutes catégories de nouveaux installés confondus, il y a, en 2019, quasiment autant de nouveaux installés hors cadre familial que dans le cadre familial.

- Par rapport à 2018, il y a une légère progression des installations hors cadre familial de 48 à 51,3 % du total renseigné.
- La moyenne des départements masque une disparité importante avec des départements extrêmes : en Haute-Vienne 8 nouveaux installés sur 10, Dordogne et Gironde plus de 6 sur 10 sont hors cadre familial alors qu'en Lot-et-Garonne et en Charente moins d'un tiers des nouveaux installés est hors cadre familial.



2019 : Répartition de la part des installations hors cadre familial par département



37 ans, l'âge moyen des nouveaux installés en Nouvelle-Aquitaine

La répartition globale selon les tranches d'âge est stable.

- 67 % des nouveaux installés ont moins de 41 ans et sur cette catégorie l'âge moyen est de 30,1 ans.
- 14 % ont plus de 50 ans, avec un âge moyen de 58,5 ans
- 18 % ont entre 41 et 50 ans et ont un âge moyen de 45 ans.

Il existe une différenciation selon le sexe.

- L'âge moyen d'installation chez les femmes est de 38,7 ans alors qu'il est de 36 ans chez les hommes.
- La répartition entre les hommes et les femmes est différente avec une installation à partir de 41 ans légèrement plus importante chez les femmes.

Il existe une différenciation selon le caractère cadre familial ou hors cadre familial.

- L'âge moyen d'installation chez les hors cadre familial est de 38,7 ans alors qu'il est de 34,9 ans dans le cadre familial.
- L'installation des « hors cadre familial » est proportionnel à la moyenne régionale plus importante dans la catégorie des 41-50 ans.
- Dans le « cadre familial » c'est la catégorie des 40 ans et moins qui est plus importante.

Répartition des NI* (HTEE*) selon les tranches d'âge (%) et le sexe

	% < 41 ans	% 41-50 ans	% > 50 ans
Nouvelle-Aquitaine	67,3	18,4	14,3
Femmes	61,0	21,1	17,9
Hommes	63,3	20,4	16,4
HCF	62,5	20,6	16,9
CF	73,7	14,6	11,7

Répartition des NI* (HTEE*) selon les tranches d'âge (%)

	% < 41 ans	% 41-50 ans	% > 50 ans
Charente	70,0	15,0	15,0
Charente-Maritime	61,3	30,2	8,5
Corrèze	67,7	14,6	17,7
Creuse	58,7	21,3	20,0
Dordogne	63,2	21,7	15,1
Gironde	67,5	20,3	12,2
Landes	79,0	16,2	4,8
Lot-et-Garonne	72,6	19,1	8,3
Pyrénées-Atlantiques	69,5	17,4	13,1
Deux-Sèvres	88,5	8,7	2,9
Haute-Vienne	54,8	18,4	26,8
Nouvelle-Aquitaine	67,3	18,4	14,3

 *Au dessus de la moyenne*

Pour 74 %, les nouveaux installés sont des chefs d'exploitation

Sur les 2 036 nouveaux installés, 89 % sont renseignés sur leur statut soit 1 814 NI.

Parmi eux, 74 % sont chefs d'exploitation (1 314) et 26 % sont cotisants solidaires (474).

- Par rapport à 2018, il y a une légère progression des installations en tant que cotisant solidaire : de 23 % à 26 % du total renseigné.
- En Dordogne et en Gironde, 4 fois sur 10 le nouvel installé est cotisant solidaire.
- Il y a proportionnellement plus de chefs d'exploitation chez les hommes que chez les femmes.
- La part des chefs d'exploitation est inversement proportionnelle à la catégorie d'âge.

Répartition des NI* (HTEE*) par département selon les statuts (%)



Au dessus de la moyenne

	% Chefs d'exploitation	% Cotisants solidaires	% Renseignés
Charente	74,9	25,1	85,5
Charente-Maritime	100,0	0,0	100,0
Corrèze	79,9	20,1	90,9
Creuse	69,7	30,3	78,7
Dordogne	58,5	41,5	100,0
Gironde	60,4	39,6	100,0
Landes	90,3	9,7	98,1
Lot-et-Garonne	75,8	24,2	76,4
Pyrénées-Atlantiques	71,1	28,9	98,5
Deux-Sèvres	100,0	0,0	100,0
Haute-Vienne	66,9	33,1	58,2
Nouvelle-Aquitaine	73,9	26,1	89,1

Répartition des NI* (HTEE*) selon les statuts (%) et le sexe

	% Chefs d'exploitation	% Cotisants solidaires	% Renseignés
Nouvelle-Aquitaine	71,6	28,4	89,5
Femmes	71,3	23,8	93,4
Hommes	64,0	36,0	85,2
Hors cadre familial	82,4	17,6	96,3
Cadre familial	80,3	19,7	92,1
40 ans et moins	62,5	37,5	86,4
De 41 à 50 ans	54,1	45,9	78,4
Plus de 50 ans	54,1	45,9	78,4

41 % des nouveaux installés de 40 ans et moins ont sollicité de la DJA

La Dotation Jeune Agriculteur ne peut être accordée qu'aux nouveaux installés de 40 ans et moins. Sur ce public, sur les 11 départements de Nouvelle-Aquitaine, 4 fois sur 10 l'installation a bénéficié des aides et de l'accompagnement DJA.

- Par rapport à 2018, cette part reste stable.
- Les Deux-Sèvres se démarquent nettement des autres départements avec plus de 8 nouveaux installés sur 10 de la catégorie d'âge des 40 ans et moins qui ont bénéficié de la DJA.
- En Charente et Dordogne, 3 éligibles à la DJA sur 10 sur le critère de l'âge l'ont sollicitée.

Répartition départementale des 40 ans et moins selon qu'ils bénéficient de la DJA

	40 ans et moins		
	% sans DJA	% DJA	% sur ensemble des NI
 <i>Au dessus de la moyenne</i>			
Charente	77,0	23,0	70,0
Charente-Maritime	44,6	55,4	61,3
Corrèze	58,9	43,0	67,7
Creuse	44,9	56,2	58,7
Dordogne	76,1	23,9	63,2
Gironde	63,2	36,8	67,5
Landes	51,9	49,4	79,0
Lot-et-Garonne	67,5	32,5	72,6
Pyrénées-Atlantiques	65,0	35,4	69,5
Deux-Sèvres	15,2	84,8	88,5
Haute-Vienne	58,0	42,0	54,8
Nouvelle-Aquitaine	59,7	40,6	67,3

**Le pourcentage est calculé sur la population renseignée sur les variables âge et DJA*

- 58 % des nouveaux installés de 40 ans et moins n'ayant pas bénéficié de la DJA et qui se sont exprimés invoquent l'absence de diplôme pour expliquer l'installation sans les aides de l'État.
- 82 % des nouveaux installés de 40 ans et moins ayant bénéficié de la DJA sont passés au PAIT et 18 % ne se sont pas exprimés sur le fait d'être passé au PAI.
- Quel que soit l'âge 1/3 des nouveaux installés non aidés est passé au PAIT, et 40 % des non aidés de 40 ans et moins.
- Sur l'ensemble des installations, la DJA est octroyée à 28 % de la population des 11 départements.

Répartition des NI hors transfert entre époux
selon le cadre familial et le caractère aidé

	% sans DJA	% DJA	TOTAL
Nouvelle-Aquitaine	72,3	27,7	100,0
Hors cadre familial	76,7	23,3	100,0
Cadre familial	65,9	34,1	100,0

**Le pourcentage est calculé sur la population renseignée sur les variables DJA et Cadre familial*

Répartition des NI hors transfert entre époux
selon le cadre familial et le caractère aidé

 *Au dessus de la moyenne*

	HCF*		CF*	
	Sans DJA	DJA	Sans DJA	DJA
Charente	24,3	4,8	58,7	12,2
Charente-Maritime	28,3	14,2	36,8	20,8
Corrèze	26,7	14,4	41,8	17,1
Creuse	35,2	8,0	23,2	33,6
Dordogne	51,4	10,8	32,5	5,2
Gironde	51,3	13,7	23,4	11,7
Landes	25,3	13,1	34,3	27,3
Lot-et-Garonne	24,6	7,2	49,3	18,8
Pyrénées-Atlantiques	31,8	7,2	43,2	17,8
Deux-Sèvres	9,6	25,0	15,4	50,0
Haute-Vienne	65,3	15,1	11,3	8,4
Nouvelle-Aquitaine	37,4	11,4	33,8	17,5

**Le pourcentage est calculé sur la population renseignée sur les variables DJA et Cadre familial*

- Les installations dans le cadre familial sont également plus importantes chez les 40 ans et moins qui s'installent avec la DJA.

Répartition régionale des nouveaux installés hors transfert entre époux,
selon le cadre familial, les tranches d'âge et le caractère aidé (DJA*)

 *Au dessus de la moyenne*

	% < 41 ans		% 41-50 ans	% > 50 ans	TOTAL
	sans DJA	DJA			
Nouvelle-Aquitaine	39,8	28,4	17,6	14,2	100
Hors cadre familial	39,3	23,0	20,7	17,0	100
Cadre familial	40,3	33,5	14,6	11,7	100

**Le pourcentage est calculé sur la population renseignée sur les variables âge, DJA et Cadre familial*

Répartition départementale des NI hors transfert entre époux selon le cadre familial, les tranches d'âges et le caractère aidé (DJA)

 *Au dessus de la moyenne*

	% < 41 ans				% < 41-50 ans		% > 50 ans	
	HCF		CF		HCF	CF	HCF	CF
	sans DJA	DJA	sans DJA	DJA				
Charente	15,3	4,8	39,7	12,2	9,0	10,1	4,8	4,2
Charente-Maritime	13,2	14,2	14,2	19,8	19,8	3,8	10,4	4,7
Corrèze	17,0	14,3	23,1	17,0	9,5	9,5	3,4	6,1
Creuse	14,4	8,0	8,8	32,0	8,8	7,2	10,4	10,4
Dordogne	27,8	9,9	20,3	5,2	6,1	6,1	15,6	9,0
Gironde	27,9	13,7	14,7	11,2	6,1	3,0	14,2	9,1
Landes	12,1	13,1	28,3	27,3	5,1	1,0	10,1	3,0
Lot-et-Garonne	17,4	7,2	31,9	17,4	7,2	11,6	5,8	1,4
Pyrénées-Atlantiques	17,8	7,2	27,4	17,8	7,8	8,0	9,0	4,9
Deux-Sèvres	3,8	25,0	9,6	50,0	5,8	0,0	2,9	2,9
Haute-Vienne	25,9	14,6	5,9	8,4	2,5	2,9	15,9	23,8
Nouvelle-Aquitaine	19,2	11,2	20,7	17,2	7,5	6,0	10,1	8,3

*Le pourcentage est calculé sur la population renseignée sur les variables âge, DJA et Cadre familial

Les enquêtes sont réalisées en ex-Aquitaine depuis 2012. Par rapport aux précédentes années, pour ces départements, le nombre d'inscriptions est en progression de 9,5 % par rapport à l'an passé et de près de 10 % par rapport à la moyenne de la période 2012-2019.

Répartition du nombre de nouveaux exploitants hors transfert entre époux, selon le département et l'année

Année	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	TOTAL
2019	212	197	105	157	397	1068
2018	203	196	88	168	320	975
2017	205	190	90	178	320	983
2016	182	200	76	192	393	1 043
2015	166	239	99	165	298	967
2014	166	256	95	236	262	1 015
2013	162	225	106	199	253	945
2012	188	153	121	116	210	788
MOY 2012-2018	186	207	98	176	307	973

 *Au dessus de la moyenne*

Une activité principale quasi équilibrée entre productions animales et végétales

46 % des installations sont effectuées en productions végétales et 49 % en productions animales.

Cette répartition équilibrée masque des différences :

- Le nouvel installé avec DJA s'installe en moyenne à 2/3 en productions animales, principalement en bovin viande

	Ensemble	Dont HCF	Dont DJA
Productions végétales	896	401	166
Maraîchage	216	161	48
Grandes cultures	244	61	40
Viticulture	198	65	53
Fruits	112	47	15
Fourrages Prairies	58	16	1
Plantes aromatiques et médicinales	46	37	6
Autres cultures	22	14	3
Horticulture - Pépinières	21	13	3
Productions animales	956	455	366
Bovins	379	110	200
Ovins	170	57	69
Equins	112	92	17
Aviculture	109	65	46
Canins/Félins	24	18	0
Apiculture	84	69	9
Caprins	33	22	16
Porcins	23	10	9
Aquaculture	19	8	0
Héliciculture	3	4	0
Autres mixtes	98	52	9
TOTAL renseigné	1 950	908	541

20 % des installations sont réalisées en élevage de bovins (379)

4 fois sur 10 avec la DJA (200).

	Total des installations	Installations CF	DJA	DJA HCF
Bovins				
Nombre	379	110	200	51
% des installations	19	12	37	24

11 % des installations sont réalisées en maraîchage (216)

dans 3/4 des cas lors d'une installation hors cadre familial (162). Les installations aidées avec la DJA, réalisées avec le maraîchage comme production principale, sont dans 80 % des cas chez les hors cadre familial.

	Total des installations	Installations HCF	DJA	DJA HCF
Maraîchage				
Nombre	216	161	48	38
% des installations	11	18	9	18

Les nouveaux installés hors cadre familial

s'installent particulièrement avec une production principale **en cultures maraîchères**, 18 % d'entre eux, contre 11 % sur l'ensemble des installations. Dans les élevages, les nouveaux installés HCF sont sous représentés en élevage équin (10,1 % des HCF contre 5,7 % de l'ensemble des installations), en apiculture (7,6 % des HCF contre 4,3 % de l'ensemble des installations), en aviculture (7,1 % des HCF contre 5,6 % de l'ensemble des installations).

Glossaire :

- *CF : Cadre familial*
- *CFE : Centre de Formalités des Entreprises*
- *DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs*
- *HCF : Hors cadre familial*
- *HTEE : Hors transfert entre époux*
- *MSA : Mutualité sociale agricole*
- *NI : Nouvel exploitant MSA*
- *TEE : Transfert entre époux*

Données du réseau des Chambres départementales d'agriculture Nouvelle-Aquitaine.
Traitement Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine
Financement Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.
Edition Octobre 2020